

L' Abeille.

7me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur.”

7me Année.

VOL. VII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 27 JANVIER 1859.

No. 5.

LE GASTOR. (a)

Importance qu'il a eue dans le commerce des pelleteries en Canada.—Description de cet animal.—La chasse du Castor.—Sa chaussée et sa cabane.

Un Montagnais disait un jour, en plaisantant, au Père Le Jenne: “ *Missi picoutan Amiscou*; il fait toutes choses parfaitement bien, le Castor: il nous fait des chaudières, des haches, des épées, des couteaux, du pain, bref il fait tout.” Il voulait se moquer des Européens, qui recherchaient le Castor avec tant d'avidité, qu'ils allaient jusqu'à se battre, à qui donnerait le plus aux Sauvages pour cette fourrure. “ Les Anglais, ajoutait-il, n'ont pas d'esprit: ils nous donnent vingt couteaux comme celui-là pour une peau de Castor.

Le Castor, en effet, a été longtemps le premier et le plus important objet de commerce du Canada. Québec n'était pas encore fondé, que déjà les traiteurs remontaient le fleuve jusqu'à Tadoussac et aux Trois-Rivières; et, lors de l'arrivée des Jésuites en ce pays (1625), un des Sauvages les plus anciens disait au Père Charles Lalemant qu'il avait vu jusqu'à vingt navires dans le port de Tadoussac. Les vaisseaux apportaient les marchandises que l'on traitait avec les Sauvages, couvertures, capots, haches, fers de flèches, aleines, couteaux, chaudières, pruneaux, raisins, bled d'Inde, biscuits, tabac, avec les provisions nécessaires aux traiteurs; et en échange ils emportaient les peaux d'original, de loup-cervier, de renard, de martre, de loutre, de rat-musqué et surtout de Castor qui faisait leur plus grand profit. “ On m'a dit, rapporte le même Père, que pour une année, ils en avoient emporté jusques à 22,000; l'ordinaire de chaque année est de quinze à vingt mille, à une pistole la pièce; ce n'est pas mal allé.”

Les Castors sont ordinairement fort noirs dans les pays les plus septentrionaux; on y en trouve aussi de blancs. Ceux du Canada sont la plupart bruns; mais cette cou-

leur s'éclaircit à mesure que les pays sont plus tempérés.

Cet animal est revêtu de deux sortes de poil, excepté aux pattes, qui sont couvertes d'un poil très-court. Le poil de la première espèce est long de huit ou dix lignes jusqu'à deux pouces, et diminue en approchant de la tête et de la queue; c'est le plus gros, le plus rude, le plus luisant, et il donne la principale couleur au Castor. L'autre espèce de poil est un duvet très-fin et très-serré, long d'environ un pouce, qui garantit le Castor du froid, et qui sert à faire des chapeaux et des étoffes. Les peaux qui ont servi d'habit ou de couverture de lit aux Sauvages sont les plus recherchées, parce qu'elles ont perdu leur grand poil, et que le duvet qui reste, étant devenu gras par la matière de la transpiration, est plus propre aux ouvrages, et se foule beaucoup mieux. Ce duvet, quand l'animal est en vie et qu'il travaille, est conservé et garanti de la boue par le poil le plus rude et le plus long.

Le Castor a les yeux fort petits, l'iris d'un bleu foncé; et on remarque, dans le grand angle de l'œil, comme une troisième paupière destinée à couvrir ou à découvrir la cornée au gré de l'animal.

Les deux mâchoires, qui sont très-fortes et presque égales, sont garnies chacune de dix dents, huit molaires et deux incisives. Les incisives sont situées au bout du museau, celles d'en haut sont longues d'environ huit lignes, et celles d'en bas ont environ un pouce de long. Les racines des supérieures ont deux pouces et demi de longueur; celles des inférieures ont plus de trois pouces, et suivent la courbure des mâchoires, ce qui leur donne une force prodigieuse: aussi les Castors abattent à belles dents de grands arbres.

Les pieds de devant sont semblables aux pieds des animaux qui, comme lui, aiment à ronger, et qui tiennent entre leurs pattes ce qu'ils mangent, comme les rats, les écureuils; les pieds de derrière ressemblent à ceux des oiseaux de rivière, et sont garnis de membranes entre les doigts, comme ceux des oies et des canards. De sorte que, depuis le bout du nez jusqu'aux cuisses, il est semblable à un rat; depuis les cuisses jusqu'à la queue, il

ressemble assez aux oiseaux de rivière qui ont les pieds plats.

La queue du Castor n'a aucun rapport avec le reste du corps. Elle paraît approcher de la nature des poissons; car elle est couverte d'une peau écaillée, sous laquelle on trouve une graisse ferme qui ressemble assez à la chair du marsouin; ce qui sans doute a contribué à faire passer le Castor pour un amphibie. Les écailles sont exagones, épaisses d'une demi-ligne sur environ trois ou quatre lignes de long, couchées les unes sur les autres, jointes ensemble par une pellicule fort délicate, et enchassées dans la peau, dont elles se séparent aisément après la mort de l'animal.

Le Castor, étant destiné à des ouvrages de maçonnerie, coupe le bois avec ses dents, amollit et gâche la terre glaise avec ses pieds, et sa queue lui sert non seulement de truelle, mais d'auge pour porter le mortier.

Les plus gros Castors ont trois ou quatre pieds de long, sur douze ou quinze pouces de large au milieu de la poitrine et d'une hanche à l'autre. Ils pèsent ordinairement de quarante à soixante livres. Quant à la durée de leur vie, on ne croit pas qu'elle soit de plus de quinze ou vingt ans.

La chasse du Castor se fait au commencement de novembre jusqu'aux mois de mars et d'avril, parce qu'il est alors bien fourni de poil. On le tue à l'affût, on lui tend des pièges, ou on le prend à la tranche. L'affût est la manière la plus ennuyeuse et la moins assurée. La plus commune est celle de lui tendre des pièges. Quoique les Castors aient fait leurs provisions, ils ne laissent pas que d'aller de temps en temps dans les bois chercher de nouvelle nourriture. Les chasseurs, qui savent qu'ils aiment mieux le bois frais que celui qui est flotté, leur en apportent tout près de leurs cabanes, et leur dressent des pièges semblables à ces quatriers de chiffre avec lesquels on prend les rats. On plante fort avant dans la terre plusieurs piquets de trois ou quatre pieds de long, entre lesquels il y a une traverse fort pesante, élevée d'environ un pied et demi. Sous cette traverse on met pour appât une bran-

(a) Cet article a été extrait en partie des Relations des Jésuites et en partie d'une lettre de M. Sarrazin, reproduite dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1704.